



REGLEMENT DE LA COUPE REGIONALE DESCENTE AUVERGNE RHONE ALPES

Classement de la Coupe Régionale

Objectifs :

Le classement de la Coupe AUVERGNE RHONE ALPES a pour objectif de créer une animation régionale. Il a pour but de dynamiser et de fidéliser les clubs sur la totalité de la saison.

Compétitions prises en compte :

La Coupe Régionale prend en compte les 8 meilleurs courses organisées en Auvergne Rhône Alpes qu'elles soient régionale, interrégionale Sprint ou Classique et à partir de la 9^{ème}, 10 points supplémentaires sont rajoutés quelque soit la course.

Le championnat régionale classique et sprint rapportera le double de points.

Une manche finale (sprint ou classique) sera organisée et rapportera le double de points.

La liste des compétitions qui entrent dans la Coupe Régionale est définie annuellement par la Commission régionale et inscrites au calendrier FFCK.

Méthode de calcul des points

La méthode de calcul des points est définie annuellement par la Commission Régionale .

Mode de classement :

Le mode de classement est défini annuellement par la Commission Régionale .

METHODE DE CALCUL DES POINTS DANS LE CLASSEMENT COUPE REGIONALE

À l'issue de chaque course, chaque compétiteur marque un nombre de points suivant le tableau.

Un compétiteur non classé ne marque pas de point.

Un compétiteur non-licencié en AURA est retiré du classement .

Les ouvreurs obtiennent 10 points quelques soit leur performance .

Les bateaux biplaces dont les compétiteurs ne sont pas licenciés dans le même club rapportent la moitié des points à chacun des clubs.

Le compétiteur qui prend le départ mais ne passe pas la ligne d arrivée obtient tout de même le nombre de point correspondant à la dernière place du classement de la course .

Le compétiteur inscrit qui ne prend pas le départ , n' obtient pas de points .

Classement de la course	Points attribués au compétiteur sur une course régionale interrégionale (sprint ou classique)	Points attribués au compétiteur lors de la finale coupe Régionale
1er de la course	100	200
2ème de la course	95	190
3ème de la course	91	182
4ème de la course	88	176
5ème de la course	86	172
6ème de la course	85	170
7ème de la course	84	168
...
10ème de la course	81	162

....
------	------	------

MODE DE CLASSEMENT DE LA COUPE REGIONALE

Le classement final de chaque épreuve à l'issue de toutes les manches de coupe Régionale AURA est établi sur l'addition des points marqués par chaque compétiteur sur toutes les courses organisées en Auvergne Rhône Alpes .

Le compétiteur ayant marqué le plus de points est déclaré vainqueur de la coupe Régionale de cette épreuve si il y a au moins 3 participants ou plus dans cette catégorie.

Départage:

En cas d'égalité entre deux compétiteurs, la performance de la finale coupe Régionale est prise en compte.

En cas de nouvelle égalité, la meilleure des performances sur une manche de coupe Régionale est prise en compte.

En cas de nouvelle égalité, la moins bonne performance sur une manche de coupe Régionale est prise en compte.

Récompense:

À l'issue du classement final, les vainqueurs se verront remettre lors de la finale coupe Régionale sur une manifestation de fin de saison un dossard de vainqueur de coupe Régionale Auvergne Rhône Alpes .

PS:CE CLASSEMENT SERVIRA DE SELECTION POUR LES CATEGORIES MINIMES (les trois premiers kayak homme ,femme et un canoe dame) POUR LES CHAMPIONNATS DE FRANCE DES REGIONS .

METHODE DE CALCUL DES POINTS DANS LE CLASSEMENT CLUB COUPE REGIONALE

À l'issue de chaque course, chaque compétiteur marque un nombre de points pour son club suivant le tableau. Un compétiteur non classé ne marque pas de point pour son club . Les ouvriers obtiennent 5 points quelque soit leur performance. Les embarcations biplaces qui ne sont pas du même club, rapportent la moitié des points a chacun des deux clubs.

Classement de la course	Points attribués au club sur une course régionale interrégionale nationale (sprint ou classique)
1er de la course	100
2 éme de la course	95
3éme de la course	91
4éme de la course	88
5éme de la course	86
6éme de la course	85
.....	
8éme de la course	83
.....

Le classement final de chaque épreuve s' effectue à l'issue de toutes les manches de coupe Régionale AURA. Il est établi sur l'addition des points marqués par chaque compétiteurs (du même club) sur toutes les courses organisées en Auvergne Rhône Alpes .

Le club ayant marqué le plus de points dans l'épreuve est déclaré vainqueur de la coupe Régionale de cette épreuve.

Départage:

En cas d'égalité entre deux club, la performance de la finale coupe Régionale est prise en compte.

En cas de nouvelle égalité, la meilleure des performances sur une manche de coupe Régionale est prise en compte.

En cas de nouvelle égalité, la moins bonne performance sur une manche de coupe Régionale est prise en compte.

Récompense:

À l'issue du classement final, le club se verra remettre lors de la finale coupe Régionale ou sur une manifestation de fin de saison un trophée de vainqueur de coupe Régionale Auvergne Rhône Alpes .

Le président du Comité Régional de Canoë Kayak
Auvergne Rhône Alpes
Nasser Hamache

